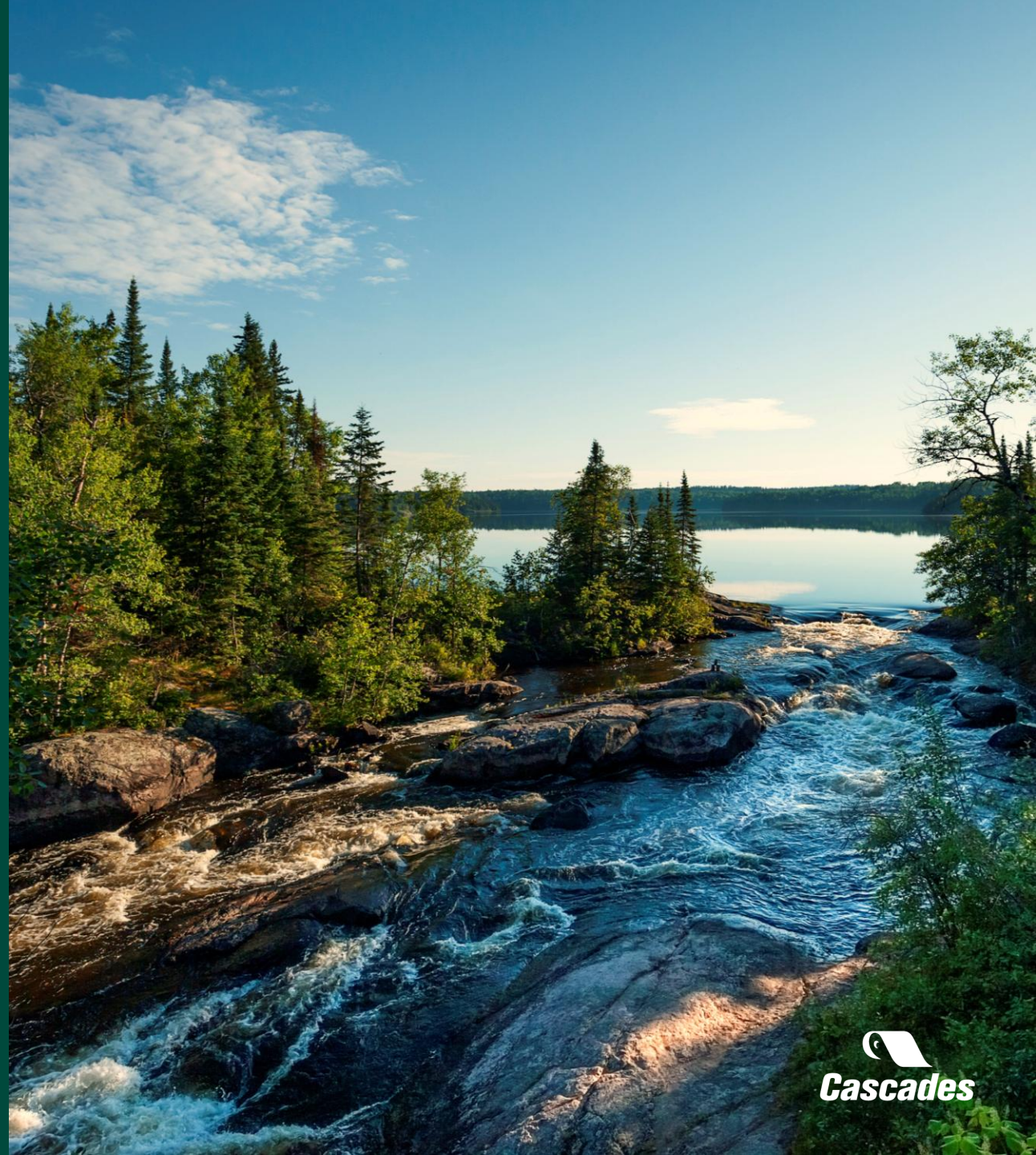


Rapport climatique 2024 de Cascades

Conforme aux lignes directrices du Groupe de travail sur les informations financières relatives au climat (TCFD) et de la *Climate-related Financial Risk Act (SB-261)*



Introduction

Fondée en 1964, Cascades propose des solutions durables, innovantes et créatrices de valeur en matière d'emballage, d'hygiène et de récupération. En 2024, l'entreprise comptait 9 500 talents travaillant dans un réseau de 65 installations en Amérique du Nord, tant au Canada qu'aux États-Unis. Sa gestion participative, son expérience d'un demi-siècle dans le recyclage, et ses efforts soutenus en recherche et développement sont autant de forces qui lui permettent d'offrir des produits novateurs à ses clients tout en contribuant au mieux-être des personnes, des communautés et de la planète.

La position de Cascades sur le climat

Cascades reconnaît les changements climatiques comme un enjeu critique pour les entreprises et la société. Au cours des dernières décennies, l'entreprise a mis en œuvre des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment en améliorant l'efficacité énergétique, en convertissant ses équipements des combustibles fossiles à l'électricité et en augmentant la part d'électricité provenant de sources renouvelables. En 2021, Cascades s'est engagée dans l'initiative *Science Based Targets* (SBTi) afin d'aligner sa trajectoire de décarbonation sur les objectifs de l'Accord de Paris. Ces cibles validées, présentées dans la section Indicateurs de ce rapport, orientent les efforts de Cascades pour réduire ses émissions au sein de ses opérations et de sa chaîne de valeur.

Portée du rapport

Ce rapport comprend des informations sur les risques climatiques de Cascades Inc. (« Cascades »), ses filiales et ses coentreprises, selon une approche fondée sur le contrôle opérationnel. Il est aligné sur les recommandations du *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD), conformément à la *Climate-related Financial Risk Act* (SB-261). Il présente des informations, notamment sur les mécanismes de gouvernance et la stratégie liés aux risques et aux opportunités climatiques, ainsi que sur les indicateurs et cibles évalués. La section Indicateurs se réfère à notre exercice financier 2024 (du 1er janvier au 31 décembre), puisqu'il n'a pas été possible d'obtenir des données consolidées pour 2025 au moment de la publication du présent rapport.



Gouvernance

La gouvernance de Cascades en ce qui a trait aux risques et aux opportunités climatiques

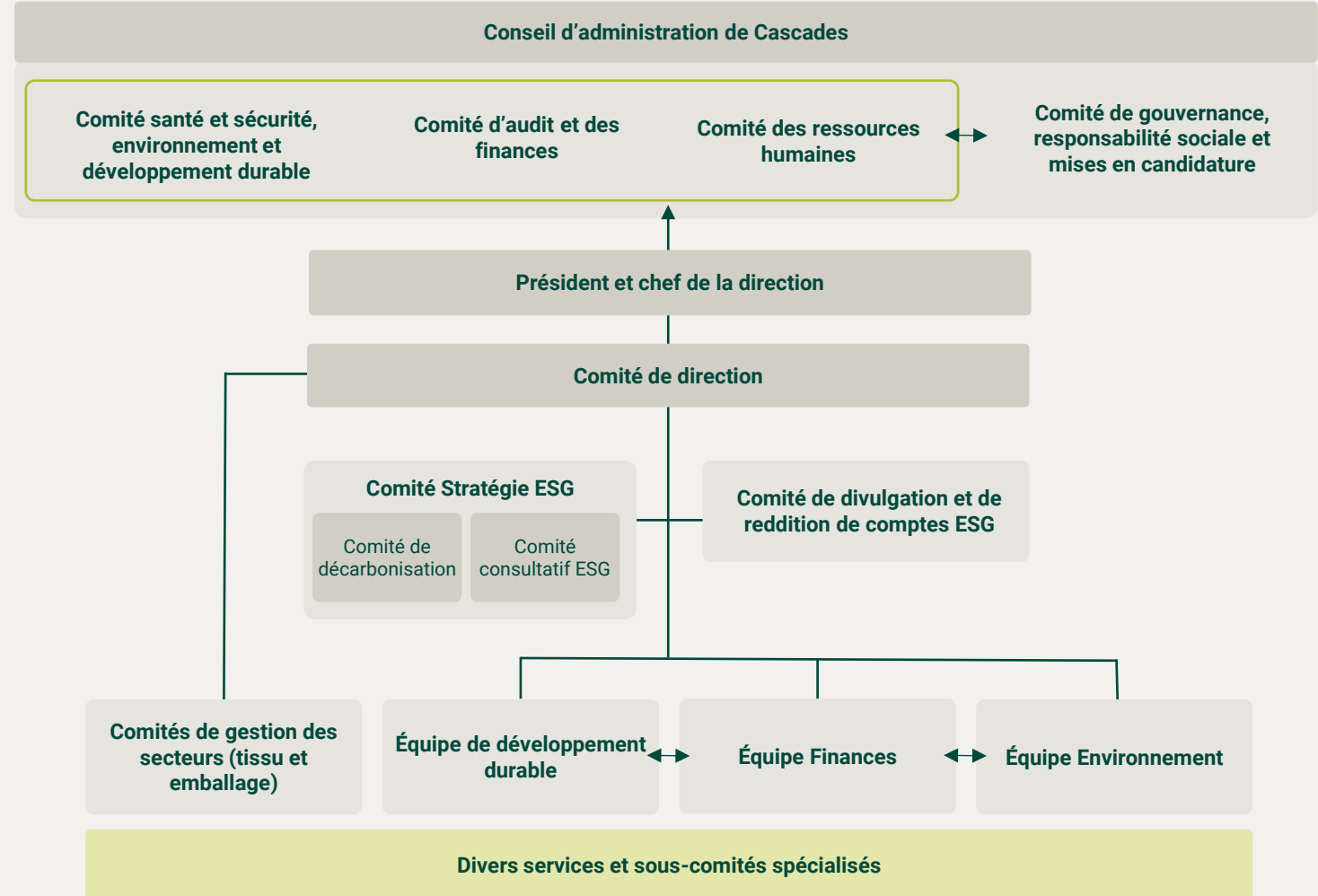
1a. Surveillance par le Conseil d'administration des risques et des opportunités liés au climat

1b. Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités liés au climat



Cascades a établi une structure et des processus de gouvernance pour mettre en œuvre et surveiller les progrès de son plan de développement durable et de sa stratégie climatique. Ces mécanismes font partie de la gouvernance d'entreprise de Cascades et sont conformes aux exigences pour une transparence accrue et une gestion proactive des risques et des opportunités liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les rôles et les responsabilités de chaque conseil d'administration et organisme de gestion sont décrits dans les pages suivantes.

Gouvernance d'entreprise – Facteurs ESG



Gouvernance

La gouvernance de Cascades en ce qui a trait aux risques et aux opportunités climatiques

1a. Surveillance par le Conseil d'administration des risques et des opportunités liés au climat

Rôle du Conseil d'administration de Cascades et de ses comités

Le Conseil d'administration de Cascades est responsable, entre autres, des questions liées à l'environnement et au climat comme décrit dans le mandat du conseil d'administration. Il intègre les facteurs ESG, y compris les risques et les occasions liés au climat, dans l'ensemble de la stratégie de Cascades. Il approuve la rémunération des cadres supérieurs et des membres du personnel occupant des postes de gestion clés, ce qui est lié aux objectifs de rendement financier et de performance ESG de Cascades, y compris les objectifs de réduction des émissions de GES. Il est conseillé par les quatre comités ci-dessous qui se réunissent tous les trois mois ou plus fréquemment si les circonstances le justifient :

- **Comité santé et sécurité, environnement et développement durable**

Le Comité santé et sécurité, environnement et développement durable approuve les objectifs et surveille les progrès de l'entreprise par rapport à ces objectifs dans le cadre de son plan de développement durable et s'occupe des questions liées au climat. Il est composé d'au moins quatre membres de la direction, la majorité agissant de manière indépendante. Les questions liées au climat sont un point permanent à l'ordre du jour de chaque réunion.

- **Comité d'audit et des finances**

Le Comité d'audit et des finances est chargé de faire un rapport au Conseil d'administration sur les risques d'entreprise cernés dans le cadre du processus de gestion du risque d'entreprise (GRE). Des risques environnementaux et climatiques peuvent être relevés dans le cadre de cette évaluation. Ce comité est également responsable de l'intégrité financière et de la conformité. Il est composé de trois membres de la direction qui agissent de manière indépendante et ont une expertise financière.

- **Comité des ressources humaines**

Le Comité des ressources humaines veille à ce que la structure organisationnelle, les stratégies de rémunération, les politiques et les pratiques soient conformes à la réalisation des ambitions en matière d'ESG de Cascades. Il est composé de quatre membres de la direction qui agissent de manière indépendante.

- **Comité de gouvernance, responsabilité sociale et mises en candidature**

Le Comité de gouvernance, responsabilité sociale et mises en candidature est chargé d'établir, de mettre en œuvre et d'examiner régulièrement la structure de surveillance des facteurs ESG tout en intégrant les rôles et l'expertise des autres comités sur les risques et les occasions liés à ces facteurs. Il supervise tous les travaux des comités du Conseil d'administration en ce qui a trait à leurs rôles ESG. Il est composé d'au moins trois membres de la direction qui agissent de manière indépendante.

Expertise climatique des membres de la haute direction de Cascades

Le Comité de gouvernance, responsabilité sociale et mises en candidature examine chaque année les compétences professionnelles, l'expérience et les qualifications des directrices et directeurs proposés pour s'assurer que l'entreprise atteint ses objectifs de sélection et de mise en candidature.

Treize compétences sont indiquées à la section 3.2 de la circulaire 2025. Trois d'entre elles sont étroitement liées à la gestion des risques, des occasions liés au climat et de la résilience de l'entreprise (voir ci-dessous).

Les comités du Conseil d'administration peuvent inviter tout cadre, membre de la direction ou de la haute direction ou encore tout consultant externe à ses réunions lorsque des renseignements ou une expertise supplémentaires sont nécessaires.

- **Facteurs ESG** : Tous les membres du Conseil (100 %) ont de l'expérience et comprennent les enjeux et les meilleures pratiques liés aux facteurs ESG.
- **Gestion des risques** : Neuf membres sur onze (82 %) ont de l'expérience pour déterminer, évaluer et atténuer les risques, ainsi que pour superviser les programmes de gestion des risques.
- **Stratégie opérationnelle et transformation des activités** : Tous les membres du Conseil d'administration (100 %) ont de l'expérience dans la planification stratégique, la gestion du changement et la supervision d'initiatives de croissance pour une société ouverte ou une autre grande organisation.

Gouvernance

La gouvernance de Cascades en ce qui a trait aux risques et aux opportunités climatiques

1b. Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités liés au climat

Rôles de la direction de Cascades

- **Chef de la direction**

Le chef de la direction de Cascades, également le président du Conseil d'administration, est le plus haut dirigeant responsable de la surveillance et de l'approbation de la stratégie et des cibles de développement durable de l'entreprise, y compris les objectifs de réduction des émissions de GES. Cette personne fait part des enjeux liés au climat au Conseil d'administration au fur et à mesure que des questions importantes sont soulevées et veille à l'intégration des risques et des opportunités liés aux facteurs ESG dans les mandats de direction.

- **Comité de direction**

Le Comité de direction se réunit mensuellement et aborde des sujets liés aux facteurs ESG, y compris les risques et les opportunités liés au climat, au besoin ou au moins une fois par trimestre. Le vice-président, communications, affaires publiques, développement durable et environnement, présente également les résultats trimestriels au Comité santé et sécurité, environnement et développement durable (SSEDD) sur les résultats pour les cibles de réduction des émissions de GES et les autres cibles du plan de développement durable.

- **Comités de divulgation et de reddition de comptes ESG et Comité Stratégie ESG**

Ces deux comités fournissent au Comité de direction des renseignements et assurent une supervision en ce qui concerne les exigences réglementaires et de marché pour l'ESG.

- **Comités de gestion de secteurs**

Les Comités de gestion de secteurs veillent à la mise en œuvre des projets qui font partie des plans d'action visant à réduire les émissions de GES ou à atténuer les risques climatiques.

- **Équipes de développement durable, Finances et Environnement**

Les équipes de développement durable, Finances et Environnement collaborent pour surveiller les progrès vers l'atteinte des objectifs ESG, y compris ceux liés à la réduction des émissions de GES. Elles aident également diverses équipes à faire avancer les grands projets, évaluent les risques et les opportunités liés au climat, et rendent des comptes au Comité Stratégie ESG, au Comité de divulgation et de reddition de comptes ESG et au Comité de direction.

Rémunération de la haute direction

La rémunération de la haute direction est liée à l'atteinte de l'objectif de Cascades couvrant l'intensité des émissions de GES des moulins, par l'entremise des actions liées au rendement (ALR) et du plan d'incitatifs à long terme. Cette approche renforce l'importance des cibles de réduction des GES en tant que priorités stratégiques dans l'ensemble de l'organisation.

En 2024, Cascades a intégré un indice relatif de rentabilité totale pour l'actionnaire dans le plan des ALR pour les membres de la haute direction désignés. La rentabilité totale pour l'actionnaire sera comparée à celle d'un groupe de pairs de l'industrie sur une période de trois ans. La composante de l'indice relatif de rentabilité totale a une pondération de 10 %, tandis que celle de l'indice du retour sur capital utilisé a été réduite à 60 % et que celle de l'indice lié aux facteurs ESG a été portée à 30 %. Des détails sur le multiplicateur applicable et la liste des pairs de l'industrie d'entreprises cotées en bourse pour l'indice relatif de rentabilité totale se trouvent à la section 5.1.5 de la circulaire de la direction de 2025, dans la section sur les ALR.

Stratégie

Les répercussions réelles et potentielles des risques et des opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière de l'organisation.

2a. Décrire les risques et les opportunités liés au climat identifiés à court, moyen et long terme

2b. Décrire l'impact des risques et des opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière de l'entreprise

2c. Décrire en quoi la stratégie de l'organisation est résilience, en tenant compte de différents scénarios climatiques, y compris un scénario de 2 °C ou moins

Cascades a identifié des risques et d'opportunités selon leur potentiel d'impact (négatifs ou positifs) sur l'entreprise. Cette évaluation est fondée sur la fréquence, l'horizon temporel et la probabilité que le risque ou l'opportunité se réalise. Cascades considère que 0 à 2 ans représente une période à court terme, 3 à 5 ans une période à moyen terme et 6 à 10 ans une période à long terme.

Le présent rapport montre les résultats d'une évaluation préliminaire effectuée en 2025. Une analyse exhaustive des occasions et des risques physiques liés au climat sera faite en 2026 pour tous les actifs et la chaîne de valeur de Cascades. Cette évaluation permettra également de quantifier les risques et les opportunités, dans la mesure du possible, afin de bien les intégrer à la planification de l'entreprise.

Risques physiques

Un risque climatique physique est une menace potentielle pour les personnes, les actifs, les opérations et la chaîne d'approvisionnement causée par des phénomènes météorologiques extrêmes ou des changements à long terme prévus dans certains scénarios climatiques.

Méthodologie

En 2025, Cascades a effectué une analyse préliminaire des risques physiques liés au climat pour plus de 10 actifs stratégiques situés au Canada et aux États-Unis. Ces actifs ont été choisis en raison de leur importance stratégique pour les opérations de Cascades, tant dans les secteurs des tissus que des emballages. Cette évaluation a été faite selon un scénario de réchauffement élevé de 4,4 °C d'ici 2050 (SSP5-8.5) avec une indication de la façon dont les conséquences pourraient changer dans un scénario de réchauffement moyen de 2,7 °C (SSP2-4.5).

Risques physiques importants préliminaires pour Cascades

Risques	Catégories	Étape de la chaîne de valeur	Exposition	Horizon temporel	Répercussions prévues	Stratégies d'adaptation principales
Chaleur intense	Risque aigu	Opérations	Moyen	Court terme	Nuit à la productivité, au bien-être et au maintien en poste des membres du personnel Peut affecter la capacité à livrer des produits à la clientèle clé et peut agir sur la qualité des produits en raison des répercussions sur les procédés de séchage et de refroidissement.	Investissements dans la climatisation, augmentation de la durée des pauses et changements d'horaire pour aider les membres du personnel à tolérer la chaleur. Ajustement des niveaux d'humidité des produits en fonction des conditions météorologiques.
Inondations et précipitations extrêmes	Risque aigu	Opérations, en amont et en aval	Faible à élevé	Court terme	Des précipitations extrêmes (pluie, neige et grêle) et des inondations peuvent causer des dommages aux actifs et entraîner des perturbations commerciales en raison de la difficulté à transporter des marchandises et à déplacer des membres du personnel.	Suivre les recommandations des assureurs concernant les actifs. Gestion proactive des contrats avec les entreprises de transport.

Stratégie

Les répercussions réelles et potentielles des risques et des opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière de l'organisation.

2a. Décrire les risques et les opportunités liés au climat identifiés à court, moyen et long terme

2b. Décrire l'impact des risques et des opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière de l'entreprise

2c. Décrire en quoi la stratégie de l'organisation est résilience, en tenant compte de différents scénarios climatiques, y compris un scénario de 2 °C ou moins

Risques et opportunités liés de transition

Les risques et opportunités climatiques liés à une transition font référence aux défis et aux avantages financiers ou d'affaires potentiels qui surviennent lorsque la société se tourne vers une économie et des solutions à faibles émissions de carbone.

Méthodologie

Cascades a réalisé cette évaluation préliminaire en considérant l'atteinte de la carboneutralité en 2050. Ceci représente une transition ambitieuse vers un avenir à faibles émissions carbone. Un tel avenir exige des politiques climatiques strictes, une stratégie d'innovation, des investissements ambitieux et une mise en œuvre de solutions carboneutres limitant le réchauffement planétaire à environ 1,4 °C d'ici 2100.

Risques préliminaires de transition importants pour Cascades

Risques	Catégories	Étape de la chaîne de valeur	Répercussions prévues	Stratégies d'adaptation principales
Conformité carboneutralité	Politique	Opérations	Peut augmenter les coûts de respect de la conformité ou entraîner des contraintes de production.	Réduire les émissions de GES des portées 1 et 2, surveiller les répercussions sur les opérations et les coûts de Cascades.
Coûts énergétiques et disponibilité de l'énergie	Technologie et marché	Opérations	Pourrait entraîner une réduction de la disponibilité de l'énergie ainsi qu'une hausse sur les prix de l'énergie en raison de la demande élevée en énergie renouvelable.	Mener des projets en efficacité énergétique et mettre en place des cibles pour réduire la consommation d'énergie des installations, gérer de façon proactive les contrats avec les services publics d'électricité.
Technologie de décarbonisation	Technologie	Opérations	Un retour sur investissement (RSI) défavorable et des occasions de financement limitées liés aux principaux moyens de décarbonisation peuvent faire en sorte que les plans de décarbonisation soient irréalisables ou financièrement non viables.	Évaluer l'installation de thermopompes et de chaudières électriques dans la mesure du possible, évaluer le RSI de plusieurs projets de décarbonisation, mettre en œuvre un plan de décarbonisation pour atteindre les cibles de réduction des émissions de GES, mobiliser les membres du personnel et la direction.
Coût et disponibilité de l'approvisionnement en fibres recyclées	Marché	En amont	La demande accrue en fibres recyclées et la rareté de certains types de fibres recyclées peuvent entraîner une réduction de la disponibilité et des hausses de prix.	Réaliser des projets de recherche et développement qui intègrent les principes de l'écoconception (p. ex., pour réduire l'utilisation de fibres dans les produits), diversifier les sources d'approvisionnement.
Coût d'assurance	Marché	Opérations	Les changements climatiques peuvent entraîner une augmentation des primes d'assurance ou une réduction de la couverture.	Suivre les recommandations de l'assureur pour mettre en place des stratégies d'adaptation, minimiser les risques physiques et limiter les coûts d'assurance.
Atteinte à la réputation	Réputation	En aval	Des conséquences importantes sur la réputation de leader de Cascades en matière de développement durable si l'entreprise ne peut pas satisfaire à la demande de sa clientèle et de sa main-d'œuvre en termes de développement durable.	Poursuivre les travaux de production de rapports ESG ainsi que les communications d'entreprise et commerciales liées au développement durable, poursuivre l'établissement d'objectifs ambitieux mais atteignables dans le cadre des plans de développement durable de l'entreprise et mettre en œuvre des projets pour les atteindre.

Stratégie

Les répercussions réelles et potentielles des risques et des opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière de l'organisation.

2a. Décrire les risques et les opportunités liés au climat identifiés à court, moyen et long terme

2b. Décrire l'impact des risques et des opportunités liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière de l'entreprise

2c. Décrire en quoi la stratégie de l'organisation est résilience, en tenant compte de différents scénarios climatiques, y compris un scénario de 2 °C ou moins



Opportunités préliminaires prioritaires pour Cascades

Occasions	Catégories	Étape de la chaîne de valeur	Répercussions prévues
Attentes des consommatrices et consommateurs et de la clientèle	Marché	En aval	Modifications des préférences des consommateurs et consommatrices en faveur de produits à forte teneur en matières recyclées et à faible empreinte carbone, renforcement des relations avec la clientèle grâce à des réactions proactives pour les attentes liées au climat (p. ex., les objectifs de SBTi, l'utilisation de certificats d'énergie renouvelable, la divulgation de l'empreinte environnementale pour les produits, l'utilisation de fibres recyclées) pouvant donner un avantage comparatif.
Accès au capital	Réputation	Opérations	Faire preuve de leadership pour les défis climatiques peut améliorer l'accès au capital en raison d'une augmentation du nombre d'investisseuses et d'investisseurs potentiels (diversification des investisseurs et investisseuses) ou rehausser les conditions de financement.
Attraction et rétention des talents	Réputation	Opérations	Faire preuve de leadership pour les défis climatiques peut favoriser l'embauche et le maintien en poste des talents.

Modèle d'affaires et opérations de Cascades

L'économie circulaire est au cœur du modèle d'affaires de Cascades qui soutient l'utilisation de fibres recyclées dans la fabrication de ses produits. En raison de cette approche, Cascades est aujourd'hui l'une des plus grandes récupératrices de fibres recyclées au Canada et une leader nord-américaine en matière de solutions d'emballage et d'hygiène écologiques. En 2024, 1,94 million de tonnes métriques de fibres recyclées ont été introduites comme matière première dans les moulins de Cascades.

« Depuis 1964, Cascades a fait le pari qu'il était possible de combiner la performance et les comportements responsables. En 2024, nos usines ont consommé **2,5 fois moins d'énergie**, rejeté **5,6 fois moins d'effluents d'eau** et émis **30 % moins de GES** que la moyenne de l'industrie papetière en Amérique du Nord*. Ces résultats reflètent non seulement la robustesse de nos pratiques, mais aussi l'engagement très réel des personnes qui les appliquent. »

Hugues Simon
Président et
chef de la direction
Cascades

*Les calculs sont fondés sur la performance de Cascades par rapport à la moyenne de l'industrie papetière en Amérique du Nord pour 2024, selon FisherSolve^{MD}. © 2024 Fisher International, une entreprise de ResourceWise.

Gestion du risque

La façon dont l'organisation détermine, évalue et gère les risques liés au climat.

3a. Décrire les processus de l'organisation pour déterminer et évaluer les risques liés au climat

3b. Décrire les processus de l'entreprise pour gérer les risques liés au climat

3c. Décrire la façon dont les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés dans la gestion globale de risques de l'organisation

Gestion des risques de l'entreprise

Le processus annuel de gestion des risques de Cascades vise à relever les risques les plus importants pour l'entreprise. Des analystes externes et des bases de données dressent une liste des risques potentiels, celle-ci étant ensuite examinée par les membres du Comité de direction. Chaque membre vote sur les questions qu'il considère comme importantes pour Cascades. L'équipe d'audit regroupe ces résultats et les présente à la haute direction, puis au Comité d'audit et des finances du Conseil d'administration.

Dans le cadre de ce processus, deux risques liés à l'environnement et au climat ont été identifiés parmi les risques prioritaires. Ces risques sont traités au même niveau que les autres risques d'entreprise et sont signalés au Conseil d'administration (voir ci-dessous). Les autres risques liés au climat peuvent demeurer importants pour les opérations de Cascades, mais ils ne figurent pas encore dans la liste des risques d'entreprise prioritaires.

- Atteinte à la réputation en raison de pratiques environnementales inadéquates
- Atteinte à la réputation en raison du fait que les attentes des parties prenantes en matière de climat ne sont pas satisfaites

Gestion des risques opérationnels

Analyse de scénarios climatiques

L'évaluation préliminaire des risques et opportunités liés au climat réalisée en 2025 a été menée avec le soutien d'un cabinet d'experts-conseils indépendant et d'un comité intersectoriel composé de spécialistes des finances, des opérations, de l'environnement, des assurances, de l'approvisionnement, d'audit et de développement durable. Une analyse climatique plus exhaustive sera réalisée en 2026 et comprendra l'apport d'autres experts internes.

Cascades prévoit également réaliser un schéma de sa chaîne de valeur afin de déterminer les éléments prioritaires pour les évaluations des risques ultérieures. D'autres catégories de risques liés au climat sont régulièrement évaluées par les équipes internes de protection de l'environnement et de développement durable au fur et à mesure que des questions significatives se posent ou que des changements marquants surviennent.

Évaluation de l'importance et élaboration d'un plan de développement durable

Cascades consulte ses parties prenantes dans le cadre du processus d'élaboration de chacun de ses plans de développement durable. La plus récente consultation a été menée en 2025 pour supporter le développement du Plan de 2026 à 2030. Ce processus a permis à Cascades de relever les sujets importants et de mettre en évidence les impacts, risques et opportunités (IROs) liés au climat devant être pris en compte dans les stratégies de l'entreprise. Ces renseignements peuvent également éclairer l'intégration des considérations climatiques dans la gestion des risques et la planification à long terme. Cascades planifie d'intégrer et de gérer ces IROs dans le prochain plan de développement durable pour la période de 2026 à 2030.



Mesures

Mesures et cibles utilisées pour évaluer et gérer les opportunités et les risques pertinents liés au climat lorsque ces renseignements sont importants.

4a. Divulguer les mesures utilisées par l'organisation pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat conformément à la stratégie et au processus de gestion des risques

Pour obtenir des données complètes sur l'environnement et le climat, consulter la [section sur les données ESG du rapport sur le développement durable de 2024](#) et la [2025 CDP Disclosure](#).

Cascades suit et divulgue les données liées à ses activités et à sa chaîne de valeur conformément à sa stratégie climatique et aux travaux réalisés pour réduire les émissions de GES. Les sujets ci-dessous ont été déterminés par l'évaluation de l'importance qui a soutenu l'élaboration du Plan de développement durable 2021 - 2025 et continueront d'être présentés dans le Plan le développement durable 2026 - 2030 à venir. Des renseignements supplémentaires pourraient être inclus dans les futurs rapports afin de fournir un aperçu exhaustif ou couvrir de nouveaux sujets jugés importants.

Mesures liées au climat

Les renseignements ci-dessous sont recueillies chaque année pour le rapport sur le développement durable. Les données sur les émissions de GES (scopes 1 et 2) et sur l'énergie sont recueillies mensuellement et font l'objet d'un rapport trimestriel remis au Comité de direction et au Conseil d'administration.

Sujets	Renseignements
Émissions de GES de portées 1 et 2	Les émissions de GES de scope 1 sont divulguées selon le type d'installation (moulins, usines de conversion et autres activités). Cascades indique les tonnes métriques associées à chaque gaz, y compris les émissions de gaz biogéniques. L'information est présentée en absolu et en fonction de l'intensité, en se fondant sur le nombre annuel de tonnes métriques nettes vendables (TMNV). Les émissions de scope 2 sont divulguées à l'aide des approches fondées sur le marché (market-based) et sur l'emplacement (location-based), comme indiqué dans le rapport 2025 de CDP.
Émissions de GES de portée 3	Les émissions de GES de scope 3 en amont comprennent la catégorie 1 (achat de biens et de services), la catégorie 3 (activités liées à la production d'énergie et de combustible), la catégorie 4 (transport et distribution en amont), la catégorie 5 (matières résiduelles générées par la production), la catégorie 7 (déplacements des employés) et la catégorie 12 (traitement de fin de vie des produits vendus).
Consommation d'énergie	L'énergie totale consommée est signalée en gigajoules par année, par source d'énergie, en fonction de la proportion d'énergie non renouvelable sur l'énergie renouvelable, ainsi que par type d'installation (moulins ou usines de conversion et autres activités). L'énergie consommée est également signalée en fonction de l'intensité.
Émissions de polluants atmosphériques	Les émissions de polluants atmosphériques sont signalées en fonction du type de polluants, mais seulement pour les moulins.
Effluents d'eau	Les effluents d'eau ne sont signalés que pour les moulins en raison de leur importante consommation d'eau. Ceux des usines de conversion sont considérés comme mineurs. L'information est présentée en mètres cubes (m ³), en absolu et en fonction de l'intensité, en se fondant sur le nombre annuel de TMNV. Cascade divulgue la proportion de solides en suspension dans les effluents et la proportion de la demande biochimique en oxygène après cinq jours dans les effluents.
Approvisionnement en fibres	Les tonnes métriques de pâte et de fibres, à la fois recyclées et vierges, sont divulguées. Cascades fait le suivi du pourcentage de fibres qui répondent aux normes de certification du Forest Stewardship Council® (FSC®), ainsi que du pourcentage de fibres portant une étiquette FSC Mixte, celui-ci étant signalé séparément.
Matières résiduelles	La quantité de matériaux récupérés et non envoyés à des sites d'enfouissement est divulguée pour les moulins.
Gestion de fin de vie des produits vendus	Les tonnes métriques d'emballages recyclables, compostables ou réutilisables qui ont été fabriqués et vendus sont divulguées.

Mesures

Mesures et cibles utilisées pour évaluer et gérer les opportunités et les risques pertinents liés au climat lorsque ces renseignements sont importants.

4b. Divulguer les émissions de GES de portée 1, de portée 2 et, le cas échéant, de portée 3, ainsi que les risques connexes

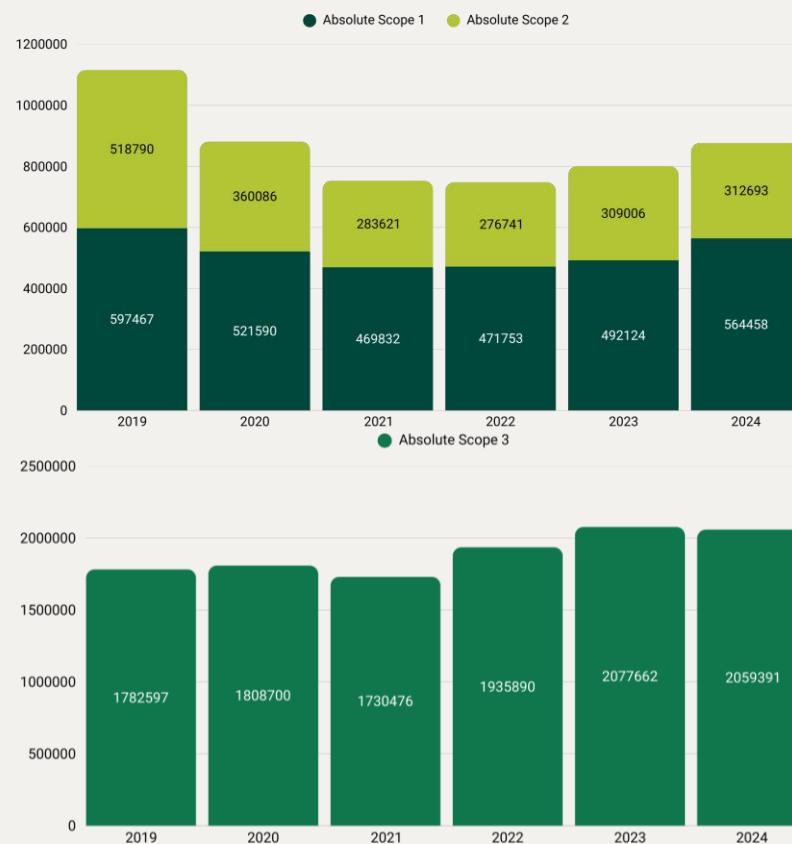
4c. Décrire la cible utilisée par l'organisation pour gérer les risques et les occasions liés au climat et la performance par rapport aux cibles

Consulter le [rapport sur le développement durable de 2024](#) pour obtenir des renseignements complets sur la performance de l'entreprise en ce qui a trait aux cibles de réduction des émissions de GES.

Cascades divulgue ses émissions annuelles de GES pour les scopes 1, 2 et 3 depuis 2019. Ces émissions sont divulguées en absolu et en fonction de l'intensité conformément aux cibles de réduction des émissions de GES établies.

Cascades révisé actuellement son bilan de GES pour son année de référence (2019) et pour 2024 afin de tenir compte de certains changements méthodologiques et d'actifs importants. Entre temps, les différences entre les résultats de 2024 et ceux des années précédentes sont artificiellement gonflées. Les nouveaux calculs d'émissions de GES apparaîtront dans les publications à venir de Cascades.

Bilan des émissions de GES de 2019 à 2024 (TM d'éq. CO₂)



Cascades a établi des cibles de réduction de ses émissions de GES, conformément aux recommandations de la SBTi et en fonction d'un scénario de réchauffement planétaire bien en deçà de 2 °C. Les cibles ont été approuvées par l'organisation en juillet 2021. Les cibles sont établies pour 2030 en fonction des données de référence de 2019. Cascades examine actuellement ses cibles de réduction des émissions de GES afin de les harmoniser avec les plus récents changements apportés aux normes et aux exigences de la SBTi.

Cibles de réduction des émissions de GES

- Réduire l'intensité des émissions de GES de scopes 1 et 2 des moulins de 38,7 % d'ici 2030 (vs 2019)**

Cascades s'est fixé comme objectif de réduire l'intensité des émissions des émissions de GES de scopes 1 et 2 de ses moulins de 38,7 % (TM de CO₂ éq./TMNV). Cet accent particulier sur les moulins reflète leur importante contribution aux émissions globales. En 2024, les émissions des scopes 1 et 2 des moulins représentaient environ 75 % des émissions totales de Cascades pour ces portées, ce qui peut s'expliquer par le fait que l'exploitation des moulins est très énergivore comparativement aux usines de conversion. Il est donc essentiel de cibler les moulins pour obtenir des réductions importantes d'émissions de GES dans l'ensemble des opérations.
- Réduire les émissions de GES de scopes 1 et 2 des usines de conversion et des autres activités de 27,5 % d'ici 2030 (vs 2019)**

Cette partie des émissions de Cascades de scopes 1 et 2 concerne les opérations des usines de conversion, la division Transport, les centres de tri, les bâtiments, les bureaux et les sites d'enfouissement. Ces activités représentent environ 25 % des émissions des scopes 1 et 2 totales de Cascades.
- Réduire de 22,0 % l'intensité des émissions de GES de portée 3 d'ici 2030 (vs 2019)**

Les catégories 1, 3, 4, 5, 7 et 12 sont actuellement incluses dans la cible et les totaux des émissions de scope 3. L'achat de biens et services (catégorie 1) et les activités liées à la production d'énergie et de combustible (catégorie 3) étaient associés à 82 % et à 89 % des émissions de scope 3 de 2019 à 2024.

Annexe TCFD

Gouvernance

- 1a.** Surveillance par le Conseil d'administration des risques et des occasions liés au climat
- 1b.** Rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat

[Mandat du président du conseil d'administration](#)
[Charte du Comité santé et sécurité, environnement et développement durable](#)
[Charte du Comité d'audit et des finances](#)
[Charte du Comité de gouvernance, responsabilité sociale et mises en candidature](#)
[Circulaire de la direction de 2025](#)
[Plan de développement durable 2021-2025](#)
[CDP 2025, section C4, gouvernance](#)

Stratégie

- 2a.** Décrire les risques et les occasions liés au climat que l'organisation a relevés pour le court, le moyen et le long terme
- 2b.** Décrire l'incidence des risques et des occasions liés au climat sur les affaires, la stratégie et la planification financière de l'entreprise

[CDP 2025, section C3, risques et occasions](#)

- 2c.** Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en tenant compte de différents scénarios climatiques, y compris un scénario de 2 °C ou moins

[Bilan du plan de développement durable de 2024, pages 8 à 21](#)
[CDP 2025, section C5, stratégie d'affaires](#)

Gestion des risques

- 3a.** Décrire les processus de l'organisation pour déterminer et évaluer les risques liés au climat
- 3b.** Décrire les processus de l'entreprise pour gérer les risques liés au climat
- 3c.** Décrire la façon dont les processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés dans la gestion globale des risques de l'organisation

[CDP 2025, section C2, détermination, évaluation et gestion des dépendances, des répercussions et des occasions](#)

Mesures

- 4a.** Divulguer les mesures utilisées par l'organisation pour évaluer les risques et les occasions liés au climat conformément à la stratégie et au processus de gestion des risques

[Bilan du plan de développement durable de 2024, pages 75 à 84](#)
[CDP 2025, section C7, performance environnementale – changements climatiques](#)

- 4b.** Divulguer les émissions de GES de portée 1, de portée 2 et, le cas échéant, de portée 3, ainsi que les risques connexes

[Bilan du plan de développement durable de 2024, pages 23 à 30](#)
[Bilan du plan de développement durable de 2024, pages 75 à 78](#)
[CDP 2025, section C7, performance environnementale – changements climatiques](#)

- 4c.** Décrire la cible utilisée par l'organisation pour gérer les risques et les occasions liés au climat et la performance par rapport aux cibles

[Plan de développement durable 2021-2025](#)
[Bilan du plan de développement durable de 2024, pages 23 à 30](#)
[CDP 2025, section C7, performance environnementale – changements climatiques](#)

